

Coordinateur(trice) régional(e) de programme – Approche fondée sur les routes migratoires (RteBA)

Responsabilités

1. Assurer le leadership technique et opérationnel pour la mise en œuvre de l'approche fondée sur les routes migratoires (RteBA) de l'OIM aux niveaux régional et interrégional, conformément à son cadre institutionnel et en coordination avec les bureaux de pays (CO) concernés, les bureaux régionaux (RO), les divisions du siège et les structures mondiales de coordination de la RteBA. Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans opérationnels multipays et multipartites pour les routes concernées, et veiller à leur cohérence avec les priorités institutionnelles de l'OIM, les stratégies régionales pertinentes et les réalités opérationnelles au niveau des pays.
2. Superviser l'allocation des ressources du Mécanisme de financement flexible de la RteBA pour la région, ainsi que les autres projets relevant de la RteBA qui lui sont confiés. Veiller à la réalisation des résultats dans les délais impartis et selon les normes de qualité requises, conformément aux cadres de résultats, aux plans de travail, aux budgets, aux indicateurs et aux exigences des bailleurs de fonds approuvés. Suivre la mise en œuvre globale et prendre ou recommander des mesures correctives pour résoudre les problèmes liés à l'exécution, à la qualité et aux ressources.
3. Assurer le rôle de point focal de la RteBA au sein du bureau régional et diriger la participation de la région au Groupe de travail mondial sur la RteBA ainsi qu'à ses différents axes de travail, en collaboration avec les spécialistes thématiques régionaux (RTS) concernés. Veiller à ce que les besoins et les priorités régionales soient pris en compte dans les instruments mondiaux, fournir dans les délais convenus les contributions régionales attendues et diriger les tests des orientations opérationnelles dans la région.

4. En étroite coordination avec les Chargés régionaux des politiques et de la liaison (RPLO) et les bureaux de pays concernés, diriger les échanges avec les gouvernements sur la RteBA afin d'ancrer les interventions fondées sur les routes migratoires dans les priorités des États situés le long des routes concernées et de refléter ces priorités dans les processus de coopération régionale. Fournir des analyses à l'échelle des routes, des conseils stratégiques et des orientations de positionnement aux processus consultatifs régionaux, aux discussions interrégionales et aux dialogues intergouvernementaux.

5. Soutenir l'Unité des politiques et de la liaison dans la fourniture d'un appui substantiel et de coordination au Réseau régional des Nations Unies sur les migrations (RUNNM). Cet appui comprend notamment l'élaboration d'activités, la promotion de la complémentarité et la facilitation des échanges d'informations entre les structures régionales du RUNNM, le Réseau des Nations Unies sur les migrations (UNNM) au niveau mondial, les dispositifs internes de coordination de l'OIM fondés sur les routes migratoires, ainsi que les autres mécanismes régionaux et interrégionaux pertinents.

6. En coordination étroite avec le Directeur régional et le Directeur régional adjoint, diriger le développement et le maintien de partenariats stratégiques en soutien à la RteBA avec les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales, la société civile, les organisations dirigées par des migrants et des communautés, les milieux universitaires, le secteur privé et d'autres acteurs pertinents. Fournir des conseils de fond sur les possibilités et les approches de partenariat permettant de soutenir les priorités régionales de la RteBA.

7. En étroite coordination avec les Chargés régionaux de l'élaboration des projets (RPDO) et les spécialistes thématiques régionaux (RTS) concernés, diriger la coordination de programmes RteBA cohérents et intégrés aux niveaux mondial, régional et national. Veiller à l'alignement des concepts de programmes, des propositions et des approches de financement grâce à une coordination efficace avec les équipes techniques et opérationnelles concernées. Participer à l'élaboration de stratégies de financement et d'initiatives de mobilisation des ressources, notamment par des échanges avec les bailleurs de fonds et les partenaires stratégiques, et apporter des contributions substantielles sur les priorités et les possibilités de financement régionales.

8. En coordination avec les spécialistes thématiques régionaux (RTS) et les Chargés régionaux des politiques et de la liaison (RPLO) concernés, diriger la transformation des analyses à l'échelle des routes et de l'expérience opérationnelle en conseils stratégiques régionaux et interrégionaux, en orientations pratiques, en priorités de renforcement des capacités et en appui coordonné aux États membres, aux équipes de pays des Nations Unies (UNCT) et aux réseaux nationaux.

9. Diriger les efforts visant à renforcer les capacités institutionnelles et l'apprentissage organisationnel en matière de programmation fondée sur les routes migratoires, en soutenant l'élaboration, l'adaptation et l'institutionnalisation, au sein de l'OIM, des outils, orientations, méthodologies, procédures opérationnelles normalisées, produits de connaissance et bonnes pratiques liés à la RteBA.

10. Mettre en place et maintenir des mécanismes de coordination à l'échelle des routes entre les bureaux de pays de l'OIM et, le cas échéant, les autres bureaux régionaux situés le long des routes migratoires. Organiser régulièrement des réunions de coordination sur les routes, fournir des orientations à ce niveau et superviser la mise en œuvre des plans opérationnels multipays et multipartites convenus.

11. En coordination avec les Chargés régionaux de l'élaboration des projets (RPDO) et les Chargés régionaux de la planification, du suivi et de l'évaluation (RPMEO), coordonner l'élaboration et la diffusion de données probantes à l'échelle des routes, de produits de gestion des connaissances, d'évaluations diagnostiques, de leçons apprises et de travaux analytiques. Ces activités visent à favoriser une compréhension commune des principales routes migratoires et à formuler des recommandations destinées à éclairer la programmation régionale et la prise de décision.

12. Contribuer à l'apprentissage institutionnel, au suivi axé sur les résultats, aux relations avec les bailleurs de fonds et à la prise de décisions stratégiques, en dirigeant la consolidation et la communication des enseignements tirés à l'échelle régionale et des routes migratoires, et en formulant des recommandations substantielles pour orienter les priorités des programmes, leur mise en œuvre et l'élaboration des politiques.

13. Exécuter toute autre tâche pertinente qui pourrait lui être confiée.

Qualifications

Qualifications et expérience requises

Formation

- Être titulaire d'un master en sciences politiques, sciences sociales, relations internationales, études migratoires, études du développement, droit ou dans un domaine connexe, délivré par un établissement universitaire accrédité, et justifier d'au moins sept années d'expérience professionnelle pertinente ; ou
- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans l'un des domaines précités et justifier d'au moins neuf années d'expérience professionnelle pertinente.

Les universités accréditées sont celles répertoriées dans la UNESCO World Higher Education Database (Base de données mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur).

Expérience professionnelle

- Expérience dans les politiques migratoires et la coordination de la mise en œuvre de programmes dans plusieurs pays, de préférence au sein de l'OIM ou du système des Nations Unies ;
- Expérience dans la coordination de processus multipartites sans autorité hiérarchique directe, notamment avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et la société civile ;
- Expérience dans la conception ou l'utilisation de produits analytiques — évaluations, cartographie de la mobilité ou des services, diagnostics — dans le contexte migratoire ;
- Expérience dans les relations avec les bailleurs de fonds, la mobilisation des ressources, l'élaboration de propositions et la gestion de projets axée sur les résultats ;
- Une expérience de collaboration avec des communautés économiques régionales, des processus consultatifs régionaux, des dialogues intergouvernementaux ou le Réseau des Nations Unies sur les migrations constitue un atout.